

Quel accompagnement puis-je proposer en cas de violences conjugales révélées par le/la patient(e) ?

CONTEXTE

La loi du silence caractérise les situations de violences au sein du couple et de la famille. D'ailleurs, lorsque les violences sont révélées spontanément - sans démarche proactive du médecin -, la situation est déjà grave pour les femmes, voire très grave pour les hommes.

ATTITUDES RECOMMANDÉES

Dialoguer

Comme le/la patient(e) vit une situation traumatisante dans l'isolement, depuis parfois de nombreuses années, ouvrir le dialogue est thérapeutique :

- Ecouter avec respect l'histoire du/de la patient(e) et reconnaître le courage qui lui a été nécessaire pour dévoiler la situation de violences
- Accueillir la révélation : le/la patient(e) n'est pas seul(e) (d'autres sont dans le cas), il/elle n'est pas à critiquer, ses réactions sont une réponse normale à ce type de situation
- Parler des différentes formes de violences et faire le lien avec les problèmes de santé observés tels que mal-être généralisé, dépression, troubles gynécologiques...
- Exprimer l'inacceptabilité de tout comportement violent
- Envisager les ressources dans le domaine : le/la patient(e) peut être aidé(e)
- Assurer la confidentialité pour autant que cela n'entraîne pas d'effets nuisibles pour la personne ou ses proches : ne pas intervenir auprès de l'auteur sans l'accord de la personne victime

OUTIL

Formes et escalade des violences

Classiquement, la littérature distingue différentes **formes** de violences :

- Les violences verbales telles les insultes, les injures, les cris
- Les violences psychologiques ou « harcèlement moral » : l'humiliation, le dénigrement de l'autre, le contrôle de la relation (de ce que l'autre fait, des allers-venues), les menaces, l'intimidation et l'isolement
- Les violences économiques où le contrôle porte sur l'accès aux ressources, aux données bancaires et financières, à l'activité professionnelle
- Les violences physiques comme bousculer, lancer un objet, gifler, donner des coups, séquestrer, menacer avec une arme ainsi que tout autre acte pouvant entraîner des blessures ou la mort
- Les violences sexuelles lorsqu'il y a contrainte à des actes ou des pratiques sexuelles ressenties dégradantes ou humiliantes, viols ou tentatives de viol

Ces différentes formes s'inscrivent dans une **escalade** de violence :

- Avec le temps, les violences s'intensifient. Les agressions physiques ne sont souvent pas présentes d'emblée. Au début de la relation de couple, les faits sont généralement subtils, isolés les uns des autres, donc plus difficiles à identifier comme tels. Ils ne sont que les étapes préparatoires qui conduiront aux violences physiques aboutissement d'un processus destructeur.

FICHE-PATIENT

A utiliser en consultation

MALADIES : Plus ou moins précocement selon le seuil de tolérance individuel (somatique et psychique)

